

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture  
et de l'alimentation

**Arrêté du 28 OCT. 2020**  
**portant nomination à la commission des comptes de l'agriculture de la nation**

NOR : AGRS2026785A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu le décret n° 90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;

Vu le décret n° 2001-863 du 14 septembre 2001 relatif à la commission des comptes de l'agriculture de la nation, modifié par les décrets n° 2005-1350 du 25 octobre 2005 et n° 2008-1372 du 19 décembre 2008,

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres de droit à la commission des comptes de l'agriculture de la nation,

au titre de l'administration :

- le directeur général de l'INSEE du ministère de l'économie, des finances et de la relance
- la directrice générale du trésor du ministère de l'économie, des finances et de la relance
- la directrice générale de la concurrence, de la consommation et la répression des fraudes du ministère de l'économie, des finances et de la relance
- la secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- la directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

- la cheffe du service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- le commissaire général de France Stratégie.

Au titre de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale habilitée en application de l'article 3 du décret du 28 février 1990 susvisé, des syndicats de salariés :

- Assemblée permanente des chambres d'agriculture : M. Gilbert Guignand
- Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles : M. Yannick Fialip
- Coordination rurale : Mme Véronique Le Floch
- Confédération paysanne : M. René Pouëssel
- Jeunes agriculteurs : M. Aurélien Clavel
- Fédération générale agro-alimentaire de la CFDT : M. Gaël David
- Fédération nationale agroalimentaire et forestière - CGT : M. Jean-Pierre Ribout.

Au titre des personnalités qualifiées :

- M. Jean-Christophe Bureau : chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique
- M. Jean-Christophe Roubin : directeur de l'agriculture à Crédit agricole SA
- M. Lucien Bourgeois : membre de l'Académie d'Agriculture de France
- M. Olivier-Louis Tissot : directeur de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles
- Mme Nadia Joubert : directrice des études et des statistiques à la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
- M. Philippe Boulet : directeur du pôle performance et prospective au Conseil national CERFRANCE
- M. Pierre Claquin : directeur des marchés, études et prospective à FranceAgrimer.

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation de la République française.

Fait le **28 OCT. 2020**

Le ministre de de l'agriculture  
et de l'alimentation,

  
Julien DENORMANDIE

Le ministre de l'économie,  
des finances et de la relance,

  
Bruno LE MAIRE